

FOCUS. « S'ouvrir à de nouveaux modes de sélection »

Guy Tisserant, dirigeant de TH Conseil, cabinet spécialisé en conseil, formation et recrutement.

réalité, on constate généralement tout le contraire : plus de motivation, moins d'absentéisme et une performance supérieure ! » constate Guy Tisserant, dirigeant de TH Conseil, cabinet spécialisé en conseil, formation et recrutement. « Afin de passer outre ces obstacles, les employeurs doivent s'ouvrir à de nouveaux modes de sélection sur cette population. Avec la raréfaction des compétences liée au papy-boom, c'est même à l'ensemble des candidats que cette démarche devra être élargie ! Les enjeux liés à la problématique des emplois des handicapés sont nombreux : la diversité est source de créativité et d'innovation pour l'entreprise. Celles qui sauront anticiper sur cette problématique auront une longueur d'avance sur leurs concurrents. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR M. P.

FOCUS. « Je m'impose d'être irréprochable ! »

Stéphanie Curto, 31 ans, a obtenu il y a deux ans le statut de travailleur handicapé.

Pendant un an, j'ai cherché du travail. Chez certaines entreprises qui me recevaient, je sentais une gêne face à mon handicap. L'une d'elles a avoué avoir peur que je ne puisse porter de dossiers, alors que mon seul problème est d'avoir des difficultés à marcher ! J'ai passé en juin dernier un entretien pour un poste de chargée d'études

marketing à la direction régionale de BNP Paribas à Lyon. Même si l'entreprise souhaitait orienter son recrutement sur un travailleur handicapé, l'entretien d'embauche a été essentiellement axé sur mes compétences. C'est même moi qui ai abordé le sujet de mon handicap en expliquant les contraintes qu'il représentait dans mon travail ! L'attitude de mon employeur s'est ensuite confirmée lors de ma prise de poste : j'ai été intégrée comme une personne valide, sans traitement de faveur particulier. Cela normalise notre situation. Toutefois, à cause de mon handicap, je m'impose d'être irréprochable dans mon travail ! Je ne veux pas que des questions surviennent sur mes capacités physiques : ce qui compte, ce sont mes compétences. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR M. P.